

# L'utilisation d'un animal dans une intervention en contexte de foyer de groupe : les effets perçus sur la création du lien de confiance et sur la gestion des émotions<sup>1</sup>

**Alexandra Vallée**, T.S., M.S.S., Travailleuse sociale, Clinique familiale Amis-Maux  
alexandravallee10@hotmail.com

**Claudine Parent**, Ph.D., Professeure titulaire, École de travail social et de criminologie, Université Laval  
claudine.parent@tsc.ulaval.ca

---

## RÉSUMÉ :

*Cet article présente les résultats d'une intervention dans laquelle un chien a été intégré à une approche d'intervention cognitive-comportementale. Le but du projet consistait à vérifier si l'ajout d'un chien facilite la création du lien de confiance avec une nouvelle intervenante, en plus d'évaluer si cela permet de travailler plus efficacement la gestion des émotions des jeunes victimes de maltraitance qui sont hébergés en foyer de groupe. Les résultats de l'intervention montrent que la présence du chien facilite, dans une certaine mesure, la création d'un lien de confiance avec l'intervenante et l'apaisement des jeunes lors de moments anxiogènes. Considérant le lourd passé des participants et le temps relativement court alloué à la réalisation du projet d'intervention, ces résultats sont très encourageants.*

57

## MOTS-CLÉS :

*Jeunes victimes de maltraitance, foyer de groupe, intervention assistée de l'animal, gestion des émotions, lien de confiance*

---

## INTRODUCTION

Les interventions pour les jeunes qui ont vécu de la maltraitance se sont beaucoup développées au cours des dernières années (Hibbard, Barlow, MacMillan et al., 2012). Plusieurs d'entre elles ont démontré leur efficacité dans les domaines de la négligence (Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, 2014), des troubles de comportement (Gaudreau, 2011) et des abus (Skowron et Reinemann, 2005). Malgré leurs avancées, elles restent un défi important pour tous les intervenants qui travaillent auprès de cette clientèle (Ewing, MacDonald, Taylor et al., 2007).

---

<sup>1</sup> Cet article est tiré de l'essai de la première auteure pour l'obtention d'une maîtrise en travail social à l'Université Laval, intitulé *L'utilisation d'un animal dans une intervention en contexte de foyer de groupe : les effets perçus sur la création du lien de confiance et sur la gestion des émotions*.

Fréquemment aux prises avec des troubles d'attachement majeurs<sup>2</sup> (Châteauneuf, 2013), ces jeunes éprouvent beaucoup de difficulté à faire confiance aux adultes qu'ils côtoient. La création du lien de confiance entre ces jeunes et un intervenant est pourtant un préalable essentiel à tout changement.

Le présent article expose les résultats d'une intervention cognitive-comportementale dans laquelle un chien a été introduit. Le but du projet consiste à utiliser l'animal pour faciliter la création d'un lien de confiance et travailler la gestion des émotions des jeunes d'un foyer de groupe de la région de Québec. Un foyer de groupe est défini comme étant « un milieu de vie normalisant dans la communauté qui offre un encadrement adapté aux besoins individuels du jeune, lui permettant de s'approprier à nouveau des habiletés qui lui sont nécessaires pour reprendre et poursuivre son développement dans la communauté » (Centre jeunesse de Québec-Institut Universitaire, 2013 : 32). L'hypothèse à l'origine du projet est la suivante : le chien en tant qu'outil d'intervention contribue à la création d'un lien de confiance entre une intervenante et un jeune et facilite le travail sur la gestion de ses émotions.

L'article se compose de quatre parties distinctes. La première introduit la problématique de la maltraitance chez les enfants et est suivie d'une revue de la littérature sur le sujet. La deuxième partie décrit la méthodologie qui a été utilisée pour examiner l'apport du chien dans l'intervention. La troisième porte sur les résultats de l'intervention et leur discussion. Enfin, la dernière partie consiste en une conclusion dans laquelle quelques pistes d'amélioration de l'intervention sont proposées.

## 1. La problématique de la maltraitance chez les enfants

Puisque cette section porte sur la problématique de la maltraitance, il importe d'abord de la définir :

58

« La maltraitance à l'endroit des enfants inclut toute forme de négligence ou d'abus pouvant avoir des conséquences sur la sécurité, le développement ou l'intégrité physique ou psychologique d'un enfant. Il peut s'agir autant de l'absence de réponse à ses besoins que d'actes dirigés contre lui. » (Observatoire des tout-petits, 2017)

Dans la province de Québec, c'est la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) qui oriente les interventions en matière de protection des enfants qui ont subi de la maltraitance. Selon l'article 2.3 de cette loi, ces dernières doivent « viser à mettre fin à la situation qui compromet la sécurité ou le développement de l'enfant et à éviter qu'elle ne se reproduise » (Gouvernement du Québec, 2008).

Dans cette première partie, il est question de l'ampleur de la maltraitance chez les jeunes Québécois et de ses conséquences dans leur vie. La présentation des interventions réalisées auprès de ces enfants est ensuite suivie d'une description de l'intervention assistée de l'animal (IAA), y compris de ses effets sur l'attachement et la création du lien de confiance entre les jeunes victimes de maltraitance et une intervenante.

### 1.1. L'ampleur de la maltraitance chez les enfants au Québec

Au cours de l'année 2017-2018, 96 014 signalements ont été traités par les directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ). De ce nombre, 38 945 enfants ont été pris en charge, dont 17 068 âgés entre six et douze ans. Au 31 mars 2018, 2 342 enfants ont été placés en centre de réadaptation, ce qui inclut les foyers de groupe (Association des centres jeunesse du Québec, 2018). En lien avec les différentes

2 Selon le DSM-V, il existe deux formes de trouble de l'attachement : le trouble réactionnel de l'attachement et le trouble de l'engagement social désinhibé. La première forme est décrite comme l'incapacité de l'enfant à s'attacher à une personne significative. La deuxième forme est décrite comme une excitation intense et un manque d'inhibition lors de la rencontre ou de l'interaction avec des étrangers ou des adultes non familiaux. (American Psychiatric Association, 2013)

formes de mauvais traitements répertoriés dans les foyers de groupe canadien, DuRoss, Fallon et Black (2010) rapportent que la principale serait la négligence, suivie de la violence psychologique, de l'abus sexuel et de l'exposition à la violence conjugale.

## 1.2. Les conséquences de la maltraitance chez les enfants

Les différents types de mauvais traitements ne sont pas sans conséquence sur les jeunes qui les subissent. En effet, un enfant provenant d'un milieu familial nocif pour son développement risque de développer des troubles graves qui auront un impact sur sa vie si aucune intervention n'est réalisée (Tursz, 2013). C'est d'ailleurs pourquoi plusieurs études documentent l'impact de la maltraitance dans plusieurs domaines du développement de l'enfant (Clément et Dufour, 2009).

En ce qui concerne le domaine de la santé mentale, il a été noté que 69 % des enfants âgés entre six et onze ans et hébergés en foyer de groupe présentaient au moins un diagnostic de cette nature en 2006 (Châteauneuf, 2013). Les diagnostics les plus souvent rapportés auprès de cette population sont le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH), le trouble d'opposition avec provocation (TOP), le trouble de l'attachement, les troubles de l'adaptation avec perturbation de l'humeur, les troubles anxieux (Châteauneuf, 2013), les troubles dépressifs ainsi que le syndrome de stress post-traumatique (Clément et Dufour, 2009).

En ce qui concerne le domaine comportemental, les jeunes victimes de maltraitance présenteraient plus d'agressivité et de troubles de comportement. Quant aux conséquences notées en lien avec le domaine socio-émotif, les suivantes sont rapportées : attachement de type insécurisant, rejet par les pairs, déficits dans les compétences sociales, faible estime de soi et difficultés de gestion des émotions (Clément et Dufour, 2009).

Des études longitudinales se sont penchées sur les conséquences à long terme de la maltraitance chez les enfants. Or, ces derniers sont plus à risque de manifester des problématiques qui persistent à l'âge adulte, telles que des troubles de santé mentale. Ceux fréquemment rapportés sont la dépression, l'anxiété et le syndrome de stress post-traumatique (MacMillan, Fleming, Streiner et al., 2001). De plus, dans une étude réalisée auprès de 2 000 participants âgés de 55 ans en moyenne et ayant subi des mauvais traitements dans l'enfance, les auteurs ont observé des corrélations significatives entre la maltraitance à un jeune âge et le développement d'états pathologiques, tels que des problèmes de comportements violents, ainsi qu'une mauvaise santé psychologique et cognitive (Springer, Sheridan, Kuo et al., 2007). La même étude montre une différence statistiquement significative, comparativement au groupe contrôle, concernant le développement de problèmes de santé sommativ et psychologique chez les personnes ayant subi de la maltraitance au cours de leur enfance.

## 1.3. Les interventions réalisées auprès des enfants victimes de maltraitance

Une étude réalisée par Trocmé (2011) mentionne qu'il existe peu d'interventions spécifiquement élaborées pour répondre aux besoins des jeunes victimes de maltraitance, à l'exception des lois entourant le signalement d'un enfant à la protection de la jeunesse. Certaines interventions se sont tout de même développées avec les années. Celles qui sont présentées ici n'ont pas nécessairement été réalisées dans un cadre de protection de la jeunesse.

Clément et Dufour (2009) soulignent que plusieurs interventions réalisées auprès des enfants victimes de maltraitance ne visent qu'un seul type de mauvais traitement à la fois. Sachant qu'un jeune peut vivre plusieurs formes de maltraitance dans une même situation, le développement

d'interventions efficaces et agissant sur plus d'un type de mauvais traitements s'est avéré nécessaire (Hibbard, Barlow, MacMillan et al., 2012). C'est le cas de certaines interventions présentées dans la méta-analyse de Skowron et Reinemann (2005). Dans cette méta-analyse, les auteurs remarquent que les interventions les plus efficaces et s'intéressant à plus d'une forme de maltraitance sont des interventions d'ordre familial. Ils observent notamment une amélioration du fonctionnement relationnel entre les enfants ayant vécu des abus physiques et sexuels et leur parent non agresseur lors d'interventions familiales d'inspiration psychodynamique ou cognitive-comportementale.

Pour reprendre les conclusions de la méta-analyse de Skowron et Reinemann (2005), les approches d'intervention qui s'adressent à plusieurs types de mauvais traitements et qui impliquent les parents des enfants victimes de maltraitance seraient celles qui montrent des résultats positifs, bien que modestes. Cependant, les interventions familiales ne semblent pas bien adaptées aux jeunes hébergés en foyer de groupe, puisque ceux-ci sont retirés de leur milieu familial et que peu d'entre eux ont des contacts avec leurs parents d'origine. De plus, même lorsque les enfants sont en contact avec leurs parents, le contexte du foyer de groupe rend particulièrement difficile, sinon impossible, l'inclusion de ces derniers dans l'intervention. Ainsi, les enfants qui ont été abusés ou négligés ne peuvent pas bénéficier des interventions qui sont considérées comme étant plus efficaces en situation de maltraitance, car il n'est souvent pas possible d'inclure leurs parents dans les interventions réalisées en foyer de groupe.

Puisque des conséquences graves et à long terme sont associées à la problématique de la maltraitance et que les interventions actuelles ne semblent pas répondre aux besoins des jeunes qui en sont victimes et qui sont hébergés en foyer de groupe, il importe de mettre en place des interventions novatrices auprès de cette population et de vérifier leur efficacité. En effet, les enfants qui ont été abusés ou négligés par leurs parents, ce qui est majoritairement le cas de ceux hébergés en foyer de groupe, obtiennent peu d'amélioration à la suite des interventions psychosociales courantes (Ewing, MacDonald, Taylor et al., 2007). Ewing et ses collaborateurs (2007) évoquent la pertinence d'avoir recours à des interventions individualisées auprès des jeunes victimes de maltraitance. Dans un même ordre d'idées, Kitzman (2012) propose aux professionnels de la santé de privilégier les interventions de proximité dans le milieu de garde de l'enfant afin d'agir plus efficacement sur le développement de ce dernier.

Les jeunes victimes de maltraitance éprouvent de la difficulté à faire confiance aux adultes, car ils sont souvent aux prises avec des problèmes d'attachement (Ewing, MacDonald, Taylor et al., 2007). Selon Louis (2018 : 74), « la théorie de l'attachement joue un rôle important dans la compréhension des processus d'élaboration des liens entre l'enfant et ses premières figures d'attachement, puis, suite à un placement, par exemple, entre l'enfant [et son] tuteur ». Cette théorie peut être utilisée afin d'analyser le développement d'un lien d'attachement entre un enfant et son tuteur, lien essentiel au développement d'une relation de confiance en contexte d'intervention. Dans une étude réalisée en Angleterre auprès de 26 enfants âgés entre 6 et 17 ans, les participants nomment l'importance d'établir une relation de confiance avec les travailleurs sociaux afin qu'ils puissent se confier à eux (Cossar, Brandon et Jordan, 2016). Les auteurs précisent également que le manque de confiance constitue un enjeu important dans l'intervention auprès de jeunes impliqués en protection de la jeunesse. Toutefois, les interventions actuelles, bien qu'elles puissent considérer l'importance de la création d'un lien de confiance, ne mettent pas nécessairement l'accent sur ce lien essentiel et préalable à tout changement. Dans un article, Guay (2010) présente quelques défis liés à l'intervention en contexte de protection de la jeunesse, entre autres les difficultés à concilier la création d'un lien de confiance avec le mandat de surveillance et de contrôle de ce contexte particulier.

L'IAA est réputée pour faciliter la création du lien de confiance en contexte d'intervention (Parish-Plass, 2008). Selon plusieurs auteurs (Balluerkaa, Muelaa, Amianob et al., 2014; Beck et Madresh, 2008; Parish-Plass, 2008; Zegers, Schuengel, Van Ijzendoorn et al., 2006; Zilcha-Mano, Mikulincer et Shaver, 2011), le recours à un animal faciliterait le développement d'un lien d'attachement sécurisé entre le jeune ayant vécu de la maltraitance et un nouvel intervenant, ce qui contribuerait à la création d'un lien de confiance en contexte d'intervention. Trocmé (2011), pour sa part, fait ressortir la nécessité de mettre sur pied des modèles d'intervention plus efficaces avec les jeunes impliqués en protection de la jeunesse. C'est pourquoi l'IAA a été sélectionnée afin d'être testée auprès d'enfants hébergés en foyer de groupe.

#### 1.4. L'intervention assistée de l'animal

L'IAA est une « intervention qui s'exerce sous forme individuelle ou de groupe, à l'aide d'un animal familier soigneusement sélectionné et entraîné, introduit par un intervenant qualifié auprès d'une personne en vue de susciter des réactions visant à maintenir ou améliorer son potentiel cognitif, physique, psychologique ou social » (Zoothérapie Québec, 2018).

Plusieurs recherches continuent à documenter les bienfaits des animaux sur les êtres humains (Fine, 2006). C'est d'ailleurs pourquoi plusieurs auteurs considèrent que l'IAA peut être considérée comme une alternative à une intervention plus classique afin de répondre aux besoins particuliers des jeunes qui vivent des problématiques sur les plans émotionnel et comportemental (Ewing, MacDonald, Taylor et al., 2007). Cependant, maintes critiques rappellent le manque de preuves scientifiques venant confirmer l'efficacité de cette pratique associée à la zoothérapie (Chur-Hansen, Stern et Winefield, 2010). Il est donc important de mentionner que l'IAA n'est pas une panacée, mais qu'elle peut être un complément aux interventions traditionnellement utilisées (Hooker, Linda et Stewart, 2002).

##### 1.4.1. Les effets de l'intervention assistée de l'animal sur le développement d'une relation de confiance avec un intervenant

Le lien formé entre un être humain et un animal, nommé le « human-animal bond » (HAB), répondrait aux exigences d'un lien d'attachement, ce qui pourrait expliquer le succès de l'IAA chez les enfants, et ce, peu importe le milieu d'intervention (Geist, 2011; Kurdek, 2009; Zilcha-Mano, Mikulincer et Shaver, 2011). Cependant, il existe des différences importantes entre le lien affectif établi entre un animal de compagnie et son propriétaire, et le lien qui se développe en contexte d'intervention entre l'utilisateur et l'animal utilisé pour l'intervention (Zilcha-Mano, Mikulincer et Shaver, 2011). Ainsi, il est plus raisonnable de penser que ce dernier joue le rôle de co-intervenant en collaborant au développement d'un lien de confiance sécurisé nécessaire à la réussite de l'intervention (Mallon, 1992).

L'utilisation d'un animal en contexte d'intervention semble bénéfique, car certains animaux possèdent une tendance naturelle à créer des liens avec les gens. Un animal soigneusement sélectionné comme accompagnateur en contexte d'intervention cherche à obtenir l'affection de l'utilisateur et à interagir avec lui (Nimer et Lundahl, 2007). Ce dernier peut alors considérer l'animal comme un ami et un allié qui offre une atmosphère sécurisante par son acceptation inconditionnelle (Fine, 2006). C'est ainsi qu'un animal peut faciliter la création d'une atmosphère sûre qui permet aux individus de mieux accepter les interventions, mais aussi l'intervenant (Nimer et Lundahl, 2007).

Parish-Plass (2008) met l'accent sur la relation enfant-intervenant et sur la manière dont l'animal peut servir de « pont » pour son établissement. Il note que beaucoup d'enfants, surtout dans des situations

à risque de maltraitance, peuvent être méfiants envers le processus d'intervention et l'intervenant. Afin d'établir une relation de confiance, il est recommandé que ce dernier ou cette dernière agisse de manière authentique et positive envers l'animal qui l'accompagne dans l'intervention. L'enfant observe ces interactions, ce qui lui permet de se sentir moins menacé puisqu'il développe une vision positive de l'intervenant à travers ses échanges avec l'animal. Enfin, en plus de rendre l'intervention plus divertissante et amusante, l'animal contribue à diminuer l'anxiété et à soulager certaines tensions qui peuvent être vécues par un enfant dans un contexte d'intervention (Fine, 2006).

#### 1.4.2. Les effets de l'intervention assistée de l'animal sur l'attachement des jeunes victimes de mauvais traitements

Les enfants qui ont été victimes de maltraitance résistent davantage à l'établissement d'un lien avec les intervenants, car ils éprouvent des difficultés à faire confiance aux adultes (Hawkins-Rodgers, 2007). Pourtant, la capacité à créer un lien d'attachement sécurisé avec ces jeunes est essentielle en contexte d'intervention. En effet, il a été noté que les jeunes hébergés en établissement qui développent une relation d'attachement sécurisé avec les intervenants du milieu montrent un meilleur ajustement pendant la durée de leur séjour. De plus, ils présentent des degrés inférieurs d'agressivité, de dépression et de problèmes de comportement (Born, Chevalier, et Humblet, 1997). Dans le même sens, ils démontrent des changements positifs dans leurs représentations d'attachement (Mikulincer et Shaver, 2007).

Le développement d'un attachement non sécurisé en raison de leur contexte familial peut mener les jeunes victimes de maltraitance à adopter des stratégies d'adaptation inefficaces, telles que l'évitement, et des comportements inadaptés, tels que des crises de colère (Marvin, 1992). Or, selon Marvin (1992), l'IAA permet à l'enfant d'expérimenter des comportements plus adaptés. En effet, lors des interventions, les enfants qui ont vécu de la maltraitance peuvent observer les interactions sociales entre l'intervenant et l'animal (*modeling*), ce qui leur permet d'intérioriser des règles socialement acceptées et d'avoir une meilleure compréhension des réactions adaptées aux divers événements de la vie quotidienne (Parish-Plass, 2008).

Cette interaction sociale permet aussi d'apprendre à l'enfant à mieux distinguer les expressions verbales et émotionnelles véhiculées par les individus. Parce que les animaux sont plus indulgents que les êtres humains envers les erreurs commises, l'enfant peut pratiquer le développement de ses compétences sociales et communicatives sans avoir peur de se faire rejeter (Parish-Plass, 2008). De plus, le fait de parler à l'animal est plus facile que de s'adresser directement à l'intervenant, surtout lorsqu'il s'agit de questions plus difficiles à aborder pour l'enfant. Or, la présence de l'animal permet aux jeunes d'entrer plus facilement en contact avec leurs émotions, ce qui peut, par la suite, amorcer un processus de partage émotionnel avec l'intervenant (Fine, 2006). L'IAA permet ainsi de travailler sur les cognitions, la gestion des émotions et la modification des comportements afin de transformer les modèles internes d'interaction influencés par le type d'attachement formé durant l'enfance.

Selon Parish-Plass (2008), l'IAA a un impact positif sur la santé mentale des enfants qui ont des difficultés d'attachement liées à de mauvais traitements. En effet, plusieurs études (Balluerkaa, Muelaa, Amianob et al., 2014; Dietz, Davis et Pennings, 2012; Hamama, Hamama-Raz, Dagan et al., 2011) portant sur les effets de l'IAA ont noté une baisse des symptômes de stress post-traumatique chez les jeunes ayant vécu des traumatismes dus à la maltraitance. L'amélioration de la santé mentale des jeunes victimes de maltraitance serait associée aux interactions multiples avec un intervenant et un animal, ce qui leur permet ensuite de développer des relations interpersonnelles plus stables, solides et ouvertes (Barlow, Hutchinson, Newton et al., 2012; Nimer et Lundahl, 2007; Parish-Plass, 2008; Zilcha-Mano, Mikulincer et Shaver, 2011).

En lien avec la revue de littérature effectuée, il est possible de constater deux problématiques importantes à considérer en intervention avec des jeunes victimes de maltraitance : les défis liés à la création d'un lien de confiance et les difficultés associées à la gestion des émotions. D'une part, la théorie de l'attachement est apparue la plus pertinente pour comprendre ces défis et difficultés. D'autre part, le choix de l'approche cognitive-comportementale permettait de travailler ces difficultés directement avec les jeunes en visant le changement de leurs comportements problématiques.

## 2. La méthodologie

### 2.1. Le milieu de pratique

Un foyer de groupe est un milieu de vie structuré situé à l'extérieur du domicile de l'enfant (DuRoss, Fallon et Black, 2010). Il ressemble à une maison unifamiliale dont l'environnement physique se veut le plus normalisant possible (Châteauneuf, 2013). C'est un milieu transitoire et significatif qui offre des soins structurés et spécialisés de réadaptation (Lemay et Lemire, 2002).

### 2.2. Les participants

Les participants ont été recrutés par l'entremise des éducateurs spécialisés du foyer de groupe. Puisque ces derniers ont accepté de participer de manière volontaire au présent projet, les jeunes qui étaient hébergés au foyer de groupe ont été inclus dans l'intervention. Sur le plan méthodologique, ces derniers ont donc été considérés comme une clientèle captive. Ce faisant, le projet d'intervention n'a pas nécessité de recrutement.

La clientèle cible était constituée de garçons âgés entre neuf et douze ans et hébergés au foyer de groupe participant. Un total de sept jeunes auraient pu prendre part à l'intervention, car c'est le nombre maximal d'enfants pouvant être hébergés au foyer de groupe ciblé. Cependant, seulement quatre jeunes s'y trouvaient lors du déroulement du projet.

Les critères de participation au projet d'intervention étaient les suivants :

- ✓ Être hébergé au foyer de groupe participant;
- ✓ Ne pas avoir de contre-indication à se retrouver en présence d'un chien.

La justification du dernier critère concerne la manière dont le chien a été utilisé comme outil d'intervention dans ce présent projet. En effet, l'animal a été employé dans un but d'apaisement et afin de faciliter la création du lien de confiance avec les participants. S'ils avaient eu des craintes par rapport au chien, ce dernier n'aurait pas pu jouer son rôle de facilitateur et aurait au contraire pu nuire au déroulement de l'intervention.

### 2.3. Les étapes du projet d'intervention

Le projet a eu lieu à raison de deux soirs par semaine, généralement de 15h30 à 21h30, et ce, sur une période de 14 semaines. Au total, 26 rencontres ont été réalisées.

Les buts de l'intervention étaient les suivants : 1) établir une relation de confiance avec chacun des participants et 2) travailler la gestion de leurs émotions. Le principal moyen employé pour atteindre

ces buts a été l'utilisation d'un animal à titre de médiateur dans la création du lien de confiance et en tant qu'outil d'apaisement lorsque survenait une escalade d'émotions. Les activités pouvaient prendre différentes formes, dont des promenades avec le chien, des séances de caresses lorsque les émotions des jeunes s'intensifiaient et l'observation des interactions entre l'animal et l'intervenante dans un but de *modeling*. À ces actions s'ajoutaient la présentation d'histoires fictives servant à identifier les émotions de personnages, des discussions sur les alternatives à adopter lors d'une escalade d'émotions et l'utilisation de cartes de renforcement.

Ici, il est important de mentionner qu'aucune activité reliée à l'atteinte des objectifs d'intervention n'a été planifiée selon un horaire précis, étant donné le contexte organisationnel du foyer de groupe dans lequel se déroulait le projet. En effet, les jeunes qui sont hébergés dans ce type de milieu ont un horaire strict à respecter, ce qui laisse peu de place à la planification d'activités autres que celles prévues au calendrier. Ainsi, les activités liées à l'atteinte des objectifs de la présente intervention étaient plutôt ponctuelles et planifiées en fonction des besoins des jeunes au cours de la soirée. De plus, chacune des actions réalisées se voulait contributive au travail des éducateurs du foyer de groupe, qui avaient mis en place des plans d'encadrement d'orientation cognitive-comportementale pour chacun des jeunes.

#### 2.4. L'évaluation de l'intervention

Plusieurs outils ont été utilisés pour vérifier l'atteinte des buts de l'intervention, dont un journal de bord compilant les observations de l'intervenante, une grille d'identification des crises émotionnelles mise à jour quotidiennement par les éducateurs ainsi qu'un questionnaire d'appréciation de l'intervention rempli par les jeunes et les éducateurs. Trois entrevues de groupe ont également été réalisées. L'une d'entre elles a été effectuée auprès des éducateurs avant la tenue de l'intervention afin de dresser un portrait des jeunes participants. Les deux autres ont été menées après l'intervention : l'une auprès des éducateurs et l'autre auprès des participants afin de vérifier leurs perceptions quant à l'efficacité de l'intervention réalisée. Pour les fins du présent article, seuls les résultats des entrevues de groupe seront présentés.

#### 2.5. Les considérations éthiques

Ce projet d'intervention a soulevé quelques considérations éthiques. La principale concernait le chien qui a été introduit dans le foyer de groupe. D'abord, l'animal a dû suivre un entraînement spécifique afin d'être certifié apte à faire de l'intervention par une comportementaliste canine. Le chien devait être obéissant, en plus d'être calme et non agressif. De plus, un vétérinaire s'est assuré de la bonne santé physique de ce chien pour éviter la propagation de maladies. Enfin, une assurance responsabilité civile a été prise, puisque celle-ci est nécessaire lorsqu'une intervenante souhaite utiliser un animal en contexte d'intervention.

Une autre considération éthique concerne l'enjeu du consentement des jeunes. En effet, le consentement à l'intervention a été donné par les éducateurs spécialisés du foyer de groupe puisque les jeunes qui y étaient hébergés étaient âgés de moins de 14 ans. Cet enjeu a donc amené des questionnements sur le plan de la motivation des participants à s'impliquer dans le processus d'intervention. Pour venir répondre à cette question éthique, un formulaire de consentement a été distribué aux jeunes hébergés au foyer de groupe lors de leur première rencontre avec l'intervenante et le chien d'intervention, qu'ils ont d'ailleurs tous signé.

### 3. Les résultats de l'intervention et la discussion

Cette partie porte sur les résultats de l'intervention, leur discussion ainsi que les conclusions qui en sont tirées.

#### 3.1. Le portrait des participants

Le tableau 1 présente un résumé des difficultés vécues par les participants à ce projet.

**Tableau 1 :** Difficultés vécues par les participants sur les plans scolaire, social, psychologique, émotif et comportemental

| Participant | Scolaire   | Social   | Psychologique   | Émotif  | Comportemental  |
|-------------|--|--|---|---|---|
| 1           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de motivation à faire ses devoirs</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Faible réseau social</li> <li>Problèmes de consommation du réseau social</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>TDAH médicamenté</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réfractaire aux adultes et aux figures d'autorité</li> <li>Attachement de type non sécuritaire selon les éducateurs spécialisés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Impulsivité</li> <li>Crises de colère</li> <li>Difficulté à reconnaître ses torts</li> <li>Consommation de cannabis</li> </ul> |
| 2           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Classe adaptée</li> </ul>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Faible réseau social</li> <li>Tendance à provoquer les pairs</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>TDAH médicamenté</li> <li>TOP</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Teste les limites des adultes</li> <li>Attachement de type non sécuritaire selon les éducateurs spécialisés</li> </ul>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Surexcitation</li> <li>Impulsivité</li> <li>Opposition passive</li> <li>Anxiété</li> </ul>                                     |
| 3           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Difficultés d'apprentissage</li> </ul>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Peut se montrer accaparant</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>TDAH médicamenté</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Attachement de type non sécuritaire selon les éducateurs spécialisés</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Anxiété</li> <li>Crises de larmes</li> <li>Impulsivité</li> </ul>  |
| 4           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Classe adaptée</li> </ul>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Faible réseau</li> <li>Manque d'habiletés sociales</li> <li>Peut se montrer accaparant</li> <li>Tendance à provoquer ses pairs</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Retard intellectuel</li> <li>Trouble moteur</li> <li>Trouble du langage</li> <li>TDAH médicamenté</li> <li>Trouble anxieux</li> <li>Trouble d'adaptation</li> <li>Dyspraxie</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Trouble de l'attachement</li> <li>Teste les limites des adultes</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Crises de colère</li> <li>Impulsivité</li> <li>Agressivité</li> <li>Anxiété</li> </ul>   |

Pour ce qui est du portrait général des participants, le Participant 1 est âgé de 12 ans et vit au foyer de groupe depuis plus d'un an. Ses parents d'origine sont séparés et ont une relation conflictuelle qui a mené à une situation de négligence envers leurs enfants. Le Participant 1 a trois frères qui ne vivent pas avec lui. Ils ont des contacts occasionnels avec leurs parents. Finalement, le Participant 1 est très sportif. Il peut se montrer très agréable avec les autres jeunes du foyer de groupe et est très sensible aux animaux.

Le Participant 2 est aussi âgé de 12 ans et vit au foyer de groupe depuis six mois. Il a vécu en famille d'accueil plus de sept ans avant que des troubles de comportement l'amènent à changer de milieu de vie. Au moment du projet d'intervention, une évaluation était en cours afin de déterminer si la famille d'accueil pouvait réintégrer le jeune dans leur milieu de vie. En parallèle, il a quelques contacts avec sa mère et son frère biologique, aussi placé par la protection de la jeunesse. Le Participant 2 adore la lecture, possède beaucoup de connaissances générales et est très curieux. Il aime beaucoup les sciences et les animaux.

Le Participant 3 est âgé de neuf ans et est hébergé au foyer de groupe depuis plus de six mois. Il a auparavant résidé en famille d'accueil pendant plusieurs années. Le Participant 3 n'a pas de fratrie et n'a pas de contact avec ses parents d'origine. Finalement, il est très souriant et aime beaucoup faire du sport. Il adore les animaux et aime jouer à des jeux de société.

Le Participant 4 est âgé de 10 ans et est hébergé au foyer de groupe depuis plus de six mois. Ses parents d'origine sont séparés et ont des droits de contact avec lui. Le Participant 4 est particulièrement bon au jeu d'échecs et aime beaucoup les jeux de société.

### 3.2. Les perceptions des éducateurs quant aux effets de l'intervention

Une première question soumise aux éducateurs lors de l'entrevue de groupe concerne les changements remarquables chez les jeunes hébergés au foyer de groupe. Les éducateurs affirment à l'unanimité que certains changements se manifestent lorsque l'intervenante et son chien sont présents, mais qu'ils ne persistent pas dans le temps.

Éducateur spécialisé 4 : « [...] ta présence puis le chien ont donné ses fruits au moment où tu passais. Je pense que le Participant 3 a fait un bout de chemin dans les moments où tu étais là [...]. Par contre, je ne crois pas que ce soit acquis, c'est pas intégré, c'est quand même semé, c'est intéressant, mais ça reste à voir, à essayer de faire grandir. »

Par la suite, l'intervenante du projet d'intervention questionne les éducateurs spécialisés sur les difficultés vécues par les jeunes hébergés au foyer de groupe. L'ensemble des éducateurs spécialisés confirme le maintien des difficultés des jeunes malgré toutes les interventions réalisées en foyer de groupe, y compris celles de l'intervenante du projet d'intervention.

Éducateur spécialisé 2 : « Ça revient toujours, c'est toujours la même chose qui revient : les parents, la famille d'accueil, l'école... »

Toutefois, il est possible que certains événements externes à l'intervention aient influencé le maintien des difficultés vécues par les participants. Par exemple, un participant a été avisé qu'il ne retournerait pas dans sa famille d'accueil, ce qui a eu un impact sur son comportement et la gestion de ses émotions.

Les éducateurs ont ensuite été interrogés à propos des nouvelles forces développées par les jeunes hébergés au foyer de groupe. Ils ont tous perçu le développement de nouvelles forces chez les participants, mais sans nécessairement être capables de les lier directement à l'intervention réalisée dans le cadre dudit projet d'intervention. Cet aspect est d'ailleurs corroboré par les observations notées dans le journal de bord de l'intervenante.

Une autre question soumise aux éducateurs spécialisés concerne les effets de l'intervention quant à la création du lien de confiance avec les jeunes hébergés au foyer de groupe. Deux éducateurs spécialisés sur cinq perçoivent que la présence du chien d'intervention peut faciliter la création d'un lien, mais sans le qualifier de lien de confiance. Tout comme Mallon (1992), qui croit que l'animal en contexte d'intervention peut collaborer au développement du lien de confiance, les éducateurs spécialisés perçoivent que l'animal permet de faciliter le contact avec les participants, mais que le développement de ce lien appartient à l'intervenant du projet d'intervention.

Éducateur spécialisé 1 : « *Le lien de confiance, ça demeure quand même l'intervenant qui a à le bâtir, mais pour ouvrir la porte, c'est sûrement facilitant, c'est un levier intéressant. Après ça, la balance, ça appartient à l'intervenant.* »

Finalement, en réponse aux dernières questions concernant les effets de l'intervention sur les difficultés d'attachement vécues par les jeunes hébergés au foyer de groupe et sur la gestion de leurs émotions, les éducateurs croient que la présence du chien contribue à l'apaisement des jeunes. Plusieurs auteurs mentionnés dans la revue de la littérature ont observé des effets similaires dans leur recherche respective (Dietz, Davis et Pennings, 2012; Fine, 2006; Hanselman, 2001; Parish-Plass, 2008).

Éducateur spécialisé 3 : « *L'apaisement. Moi j'pense que l'apaisement, dans plusieurs situations, est observable. Quand on s'assoit au salon, entre autres, ça venait mollo, les gars caressent le chien, pis y'ont des bons moments.* »

Bref, tous les éducateurs ont remarqué les effets de l'intervention au moment où l'intervenante et son chien sont présents, particulièrement en ce qui concerne l'apaisement des participants. De plus, malgré le maintien des difficultés des jeunes, il semble que les éducateurs constatent le développement de nouvelles forces personnelles chez les participants, mais sans nécessairement les lier directement à l'intervention réalisée. Enfin, les éducateurs spécialisés notent la pertinence d'utiliser un animal afin de faciliter la création d'un lien avec les jeunes hébergés au foyer de groupe, tout en spécifiant que le développement d'une véritable relation de confiance appartient à l'intervenant.

### 3.3. Les perceptions des jeunes quant aux effets de l'intervention

L'entrevue de groupe réalisée avec les jeunes a permis de colliger des informations concernant leurs perceptions quant aux effets remarquables de l'intervention. Ici, il est important de mentionner que, pour des raisons légales, il a été impossible d'enregistrer l'entrevue de groupe réalisée avec les jeunes.

En ce qui concerne le Participant 1, il mentionne avoir appris à se calmer en présence du chien d'intervention. Il nomme aussi s'être senti confiant lors d'une promenade, car il était en contrôle de la laisse de l'animal. Le Participant 1 mentionne que la présence du chien a été aidante lors des crises, car cela lui a permis de se « déstresser ».

En ce qui concerne le Participant 2, ce dernier nomme avoir apprécié la mise en place de l'outil d'intervention nommé « L'escalade des émotions<sup>3</sup> », mais sans en préciser la raison. Il mentionne également être indécis à savoir s'il s'est senti plus calme en présence du chien d'intervention. Il faut toutefois préciser que le Participant 2 était très excité lors de l'entrevue de groupe, car il revenait de jouer à l'extérieur. Il est donc possible qu'il ait eu de la difficulté à répondre aux questions pour cette raison.

---

3 Outil permettant d'identifier les émotions et les sensations physiques ressenties, ainsi que les moyens permettant de gérer l'émotion dans l'instant présent.

En ce qui concerne le Participant 3, tout comme le Participant 1, il dit s'être senti plus calme en présence du chien d'intervention. Il compare aussi le chien d'intervention à un « antistress », car selon lui la présence de l'animal permettait de le « détresser » lors d'une crise.

En ce qui concerne le Participant 4, il dit ne pas savoir si des changements se sont produits quant à la gestion de ses émotions. Ici, il importe de rappeler les limites intellectuelles du Participant 4. Ce dernier a donc besoin de la supervision de l'adulte pour assurer une meilleure compréhension de ses émotions ressenties et de ses comportements adoptés dans une situation donnée. Ainsi, il a été difficile d'obtenir une réponse élaborée lors de l'entrevue de groupe avec les jeunes, car le Participant 4 possède une compréhension plus limitée des questions posées que les autres participants. Ceci pourrait expliquer ses réponses évasives lors de l'entrevue de groupe avec les jeunes et son incapacité à justifier les réponses fournies.

Somme toute, les participants semblent partager quelques perceptions quant aux effets remarquables de l'intervention. En effet, l'ensemble des participants semble avoir apprécié la présence du chien d'intervention au foyer de groupe au cours du projet. De plus, trois participants sur quatre (Participant 1, Participant 2 et Participant 3) nomment que la présence du chien a été agréable, principalement parce qu'il était drôle et gentil. Ensuite, deux participants sur quatre (Participant 1 et Participant 3) nomment que la présence du chien a été bénéfique pour un retour au calme et pour « détresser ». Tout comme l'indique la recherche d'Hanselman (2001), la présence du chien au foyer de groupe a permis d'accroître le sentiment de bonheur des participants et de réduire leur sentiment de solitude ainsi que le stress qu'ils pouvaient vivre. Enfin, deux participants sur quatre (Participant 2 et Participant 4) notent que les outils d'intervention mis en place par l'intervenante ont permis de mieux comprendre et identifier leurs émotions. Contrairement à ce qui a été noté par Fine (2006), les jeunes ne mentionnent pas que la présence du chien au foyer de groupe les a aidés à entrer plus facilement en contact avec leurs émotions. Par ailleurs, tel que l'a noté l'intervenante dans son journal de bord, puisque le lien de confiance était déjà établi avec la majorité des jeunes, la présence du chien d'intervention n'était parfois pas nécessaire à l'initiation du processus de partage émotionnel des participants.

## CONCLUSION

Dans le cadre de cet article, il a été possible de mettre en lumière l'ampleur de la problématique de la maltraitance chez les enfants au Québec et les manières d'intervenir lorsqu'un jeune est victime de mauvais traitements. Cependant, tel que le fait ressortir la revue de la littérature, les interventions familiales réputées efficaces ne semblent pas adaptées à la situation des jeunes hébergés en foyer de groupe. L'importance de développer des services efficaces en proposant une intervention alternative et novatrice a été mise de l'avant. C'est le cas de l'IAA qui, avec les années, a donné des résultats intéressants auprès de populations vivant des difficultés sur les plans de l'attachement et de la gestion de leurs émotions. Dans le cadre du présent projet d'intervention, le chien a été utilisé comme outil d'intervention complémentaire dans une approche cognitive-comportementale pour tester l'atteinte de ces objectifs auprès de jeunes hébergés en foyer de groupe.

Même s'il est impossible de conclure que les améliorations notées sont dues à l'intervention réalisée, les résultats laissent croire que ce type d'intervention pourrait être bénéfique en contexte de foyer de groupe, à condition d'y effectuer quelques modifications. D'abord, étant donné les limites de temps imposées par le contexte du foyer de groupe et les difficultés importantes vécues par les jeunes, il aurait été préférable d'étaler le projet d'intervention sur quelques semaines supplémentaires afin d'obtenir des résultats plus significatifs. De plus, cela aurait permis aux éducateurs spécialisés d'intégrer les outils d'intervention utilisés par l'intervenante du présent projet à la routine des jeunes. La nouveauté de ces outils et leur instauration tardive dans l'intervention quotidienne

des éducateurs a sans doute nui à certains résultats, par exemple dans le cas de l'outil intitulé « L'escalade des émotions ». Enfin, en contexte de foyer de groupe, il est difficile d'intervenir sur plusieurs sphères écologiques de l'enfant, car il est confiné à ce milieu, sauf pour ses droits de sorties. Ainsi, le fait d'offrir une intervention intensive et plus longue dans le foyer de groupe pourrait faire contre-poids aux événements sur lesquels les intervenants et les jeunes ont peu de contrôle (ex. : un contact difficile avec son parent). Une plus longue intervention pourrait mieux outiller ces jeunes pour faire face aux problèmes qu'ils vivent hors des murs du foyer de groupe et ceux qu'ils auront à affronter lorsqu'ils quitteront leur milieu d'accueil.

Par ailleurs, il importe de garder en tête que même si l'animal semble un outil intéressant pour faciliter la création du lien de confiance entre un jeune et un intervenant, ce lien est d'abord fonction des savoirs (savoirs, savoir-être, savoir-faire) mis de l'avant par l'intervenant. La création du lien de confiance, en effet, appartient au travailleur social et non à l'animal. Enfin, sachant que le domaine du travail social promeut l'adaptation des interventions aux situations vécues par les individus, il importe de continuer à tester des interventions novatrices auprès des jeunes hébergés en foyer de groupe afin d'en arriver à mieux répondre à leurs besoins en matière d'intervention. Pour atteindre cet objectif, la recherche dans ce domaine doit se poursuivre.

---

### **ABSTRACT:**

*This article presents the results of an intervention project in which a dog was integrated into a cognitive-behavioral intervention approach. The goal of this project was to determine whether the addition of a dog facilitated the creation of a trust relationship with a new counsellor and check if it made it possible to work more effectively on the emotion regulation of young abuse victims living in group homes. The results of the intervention revealed that the presence of the dog did facilitate, to a certain extent, the creation of a trust relationship with the counsellor and the appeasement of the participants in times of anxiety. Considering the heavy past of the participants as well as the relatively short time allowed to carry out the project, these results are very encouraging.*

69

### **KEYWORDS:**

*Abused youth, group home, animal-assisted intervention, emotion regulation, trust relationship*

---

### **RÉFÉRENCES**

- Association des centres jeunesse du Québec (2018). *Bilan des Directeurs de la Protection de la Jeunesse 2017-2018*, Montréal : ACJQ.
- American Psychiatric Association (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders DSM-5*, 5<sup>e</sup> éd., Arlington : American Psychiatric Publishing.
- Balluerkaa, N., Muelaa, A., Amianob, N. et M. A. Caldenteyb (2014). « Influence of animal-assisted therapy (AAT) on the attachment representations of youth in residential care », *Children and Youth Services Review*, vol. 42, 103-109.
- Barlow, M. R., Hutchinson, C. A., Newton, K., Grover, T. et L. Ward (2012). « Childhood neglect, attachment to companion animals, and stuffed animals as attachment objects in women and men », *Anthrozoös*, vol. 25, 111-119.
- Beck, L. et E. A. Madresh (2008). « Romantic partners and four-legged friends : an extension of attachment theory to relationships with pets », *Anthrozoös*, vol. 21, 43-56.
- Born, M., Chevalier, V. et I. Humblet (1997). « Resilience, desistance and delinquent career of adolescent offenders », *Journal of adolescence*, vol. 20, n° 6, 679-694.
- Châteauneuf, D. (2013). *Foyers de groupe destinés aux 9-13 ans : Portrait des jeunes et des pratiques*, Québec : Centre Jeunesse de Québec-Institut Universitaire.

- Chur-Hansen, A., Stern, C. et H. Winefield (2010). « Gaps in the evidence about companion animals and human health : some suggestions for progress », *International Journal of Evidence-Based Healthcare*, vol. 8, n° 3, 140-146.
- Centre jeunesse de Québec-Institut Universitaire (2013). *Offre de services*, Québec : CJQ-IU.
- Clément, M.-È. et S. Dufour (2009). *La violence à l'égard des enfants en milieu familial*, Anjou : Éditions CEC.
- Cossar, J., Brandon, M. et P. Jordan (2016). « “You’ve got to trust her and she’s got to trust you”: children’s views on participation in the child protection system », *Child & Family Social Work*, vol. 21, n° 1, 103-112.
- Dietz, T. J., Davis, D. et J. Pennings (2012). « Evaluating Animal-Assisted Therapy in Group Treatment for Child Sexual Abuse », *Journal of Child Sexual Abuse*, vol. 21, n° 6, 665-683.
- DuRoss, C. R., Fallon, B. et T. Black (2010). « Placement des enfants en foyer de groupe et en centre de traitement résidentiel : analyse de l'étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants – 2003 », *Canada's Children*, vol. 16, n° 3, 71-76.
- Ewing, C. A., MacDonald, P. M., Taylor, M. et M. J. Bowers (2007). « Equine-facilitated learning for youths with severe emotional disorders : quantitative and qualitative study », *Child Youth Care Forum*, vol. 36, 59-72.
- Fine, A. H. (2006). *Handbook on animal-assisted therapy : theoretical foundations and guidelines for practice*, San Diego : Academic Press.
- Gaudreau, N. (2011). « La gestion des problèmes de comportement en classe inclusive : pratiques efficaces », *Éducation et francophonie*, vol. 39, n° 2, 122-144.
- Geist, T. S. (2011). « Conceptual framework for animal assisted therapy », *Child and Adolescent Social Work Journal*, vol. 28, n° 3, 243-256.
- Gouvernement du Québec (2008). *Loi sur la protection de la jeunesse*, Québec : Gouvernement du Québec.
- Guay, J. (2010). « Les familles récalcitrantes en Protection de la jeunesse », *Santé mentale au Québec*, vol. 35, n° 2, 47-59.
- Hamama, L., Hamama-Raz, Y., Dagan, K., Greenfeld, H., Rubinstein, C. et M. Ben-Ezra (2011). « A preliminary study of group intervention along with basic canine training among traumatized teenagers : a 3-month longitudinal study », *Children and Youth Services Review*, vol. 33, n° 10, 1975-1980.
- Hanselman, J. L. (2001). « Coping skills interventions with adolescents in anger management using animals in therapy », *Journal of Child and Adolescent Group Therapy*, vol. 11, n° 4, 159-195.
- Hawkins-Rodgers, M. (2007). « Adolescents adjusting to a group home environment : a residential care model of re-organizing attachment behavior and building resiliency », *Children and Youth Services Review*, vol. 29, 1131-1141.
- Hibbard, R., Barlow, J., MacMillan, H. et le Committee on Child Abuse and Neglect (2012). « Psychological maltreatment », *Pediatrics*, vol. 130, n° 2, 372-378.
- Hooker, S. D., Linda, H. F. et P. Stewart (2002). « Pet therapy research : a historical review », *Holistic Nursing Practice*, vol. 16, n° 5, 17-23.
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (2014). « Efficacité des interventions en matière de négligence auprès des enfants, des familles et des communautés autochtones », *ETMIS*, vol. 10, n° 2.
- Kitzman, K. (2012). *Violence familiale et impacts sur le développement social et affectif des jeunes enfants*, 3<sup>e</sup> éd., MacMillan.
- Kurdek, L. A. (2009). « Young adults’ attachment to pet dogs : findings from open-ended methods », *Anthrozoös*, vol. 22, 359-369.
- Lemay, M. et J. Lemire (2002). *Les actes de séminaires : La clientèle des 6 – 13 ans*, Québec : CJQ-IU.
- Louis, R. (2018). *Activation du processus de résilience chez l'enfant exposé à la maltraitance*, thèse de doctorat, Université de Montréal. En ligne : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/2621/browse?type=author&value=Louis%2C+Robert>.
- MacMillan, H. L., Fleming, J. E., Streiner, D. L., Lin, E., Boyle, M. H., Jamieson, E., Duku, E. K., Walsh, C. A., Wong, M. Y. et W. R. Beardslee (2001). « Childhood abuse and lifetime psychopathology in a community sample », *American Journal of Psychiatry*, vol. 158, 1878-1883.
- Mallon, G. P. (1992). « Utilization of animals as therapeutic adjuncts with children and youth : a review of the literature », *Child Care and Youth Forum*, vol. 21, 53-67.
- Marvin, R. S. (1992). « Attachment- and family systems-based intervention in developmental Psychopathology », *Development and Psychopathology*, vol. 4, 697-711.

- Mikulincer, M. et P. R. Shaver (2007). *Attachment in adulthood : structure, dynamics, and change*, New York : Guilford Press.
- Nimer, J. et B. Lundahl (2007). « Animal-assisted therapy : a meta-analysis », *Anthrozoös*, vol. 20, n° 3, 225-238.
- Observatoire des tout-petits (2017). « Les faits saillants : violence et maltraitance. Les tout-petits québécois sont-ils à l'abri? », Document fourni aux 15<sup>es</sup> journées annuelles de la recherche sur les jeunes et les familles organisées par le Centre de recherche de l'Institut universitaire du Centre jeunesse de Québec, Québec.
- Parish-Plass, N. (2008). « Animal-Assisted Therapy with Children Suffering from Insecure Attachment Due to Abuse and Neglect : a Method to Lower the Risk of Intergenerational Transmission of Abuse? », *Clinical Child Psychology and Psychiatry*, vol. 13, n° 1, 7-30.
- Skowron, E. et D. H. S. Reinemann (2005). « Effectiveness of psychological interventions for child maltreatment : a meta-analysis », *Psychotherapy : Theory, Research, Practice, Training*, vol. 42, 52-71.
- Springer, K., Sheridan, J., Kuo, D. et M. Carnes (2007). « Long-Term Physical and Mental Health Consequences of Childhood Physical Abuse : Results from a Large Population-Based Sample of Men and Women », *Child Abuse and Neglect*, n° 31, 517-530.
- Trocme, N. (2011). « Violence et négligence envers les enfants », *Portail canadien de la recherche en protection de l'enfance*, réf. du 26 septembre 2015. En ligne : [www.cwrp.ca/fr/legislation](http://www.cwrp.ca/fr/legislation).
- Tursz, A. (2013). « Les conséquences de la maltraitance dans l'enfance sur la santé physique et mentale à l'âge adulte : approche épidémiologique de santé publique », *Revue française des affaires sociales*, vol. 1, n° 1-2, 32-50.
- Zegers, M. A. M., Schuengel, C., Van Ijzendoorn, M. H. et J. Janssens (2006). « Attachment representations of institutionalized adolescents and their professional caregivers : predicting the development of therapeutic relationships », *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 76, 325-334.
- Zilcha-Mano, S., Mikulincer, M. et P. R. Shaver (2011). « Pet in the therapy room : an attachment perspective on animal-assisted therapy », *Attachment & Human Development*, vol. 13, n° 6, 541-561.
- Zoothérapie Québec (2018). « Notre définition de la zoothérapie ». En ligne : <http://zootherapiequebec.ca/services/la-zootherapie/>.